PROCÈS - VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Centre International Sport et Expertise » CISE.

Vendredi 27 MARS 2026 - début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 20h00.

Début des travaux à 17H30

1 Appel nominal par le secrétaire général adjoint

Cercle des Nageurs Calédoniens	Temaui Tehei	1 541 voix
Présidente de Dumbéa Natation	Manina Tehei	435 voix
Olympique Nouméa Natation	Typhaine Quere	544 voix
Naïades de Nouméa	Sandrine Ladrech	41 voix
Club Natation Nouvelle Calédonie	Jean -Claude Robin	171 voix
Mont-Dore Natation	Marie-Therese Tranevane	116 voix
P'tits Picots	Patrice Viassone	604 voix

Assistent :

Marianne Brou	Membre du comité directeur
Chantal Mugnier	Membre du comité directeur
Stéphane Delande	Membre du comité directeur

Sébastien Guagenti	DJSNC
Joel Le Breus	CTOSNC
Stéphane Tichon	Conseiller technique de ligue
Alisson Mavaetau	Assistante Comité NC
Romain Chomiki	Expert comptable
Franck Guasch	Commissaire aux comptes

Excusé :

Cyril Huet	Trésorier ligue

Ordre du Jour

1. Appel nominal par le secrétaire général adjoint.
2. Ouverture par le président de la ligue calédonienne de Natation.
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 28 mars 2025.
4. Adoption des décisions prises par le comité directeur depuis le 28 mars 2025.
5. Rapport moral de la saison 2025.
6. Présentation des rapports d'activités.
7. Comptes financiers de l'année 2025.
- Présentation du rapport de gestion.
- Rapport du commissaire aux comptes.
8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat.
- Quitus au comité de direction.
9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2026.
- Vote du Budget prévisionnel 2026.
10. Questions diverses

1. Appel nominal par le secrétaire générale adjoint.

- ✓ Total des voix : 3616
- ✓ 3 452 voix représentées ;
- ✓ Un quorum requis de 1 808 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

VENDREDI 27 MARS 2026
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -17H30 CISE
APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS

	Clubs	Nb de Licenciés	Voix	Présents
1	Club Nage loisirs	141	0	0
2	Cercle des Nageurs Calédoniens	1541	0	1541
3	Naïades de Nouméa	41	0	41
4	Dauphins de la Foa C.M.O	23	0	0
5	Dumbéa Natation	435	0	435
6	Natation Nouvelle Caledonie	171	0	171
7	Mont-Dore Natation	116	0	116
8	Ptits Picots	604		604
9	Olympique de Nouméa	544	0	544
	TOTAL	3616	0	3452

QUORUM :	1808
MAJORITE ABSOLUE :	1726

1. Ouverture par le président de la ligue calédonienne de Natation.

Le président, Jean-Claude Robin, ouvre la séance en adressant un mot d'accueil à l'ensemble des participants représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), du CTOS à l'expert comptable, le commissaire aux comptes ainsi qu'aux présidents de clubs

Il précise également que l'ensemble des documents nécessaires, dont le règlement général et financier 2026, a été transmis aux parties prenantes.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 28 mars 2025.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité

4. Adoption des décisions prises par le comité directeur depuis le 28 mars 2025.

Les décisions prises par le Comité Directeur depuis le 28 mars 2025 sont adoptées à l'unanimité.

5. Rapport moral de la saison 2025.

Le président, présente le rapport moral en mettant en exergue plusieurs éléments marquants.

Il souligne tout d'abord le maintien d'une activité soutenue, malgré un contexte économique contraint.

Concernant l'évolution des licenciés, une baisse de 6,7 % est constatée, le nombre de licenciés passant de 3 863 à 3 616, soit une diminution de 247 licenciés. Néanmoins, la ligue conserve un ratio de pratique élevé, avec 13,39 licenciés pour 1 000 habitants, soit un niveau environ 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

Sur le plan financier, il est indiqué une diminution significative des financements publics. Le soutien du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est ainsi passé de 8,5 millions de francs en 2023 à 4 millions de francs en 2025. Cette baisse substantielle, conjuguée au maintien des activités, conduit à un déficit de 2 034 600 francs pour l'exercice**.**

6. Présentation des rapports d'activités.

Les comptes-rendus d'activité de l'exercice 2025 sont présentés par Stéphane Tichon, Marianne Brou ainsi que Sandrine Ladrech. Il a été conçu de manière dynamique et structuré autour de quatre axes principaux : la formation, les performances sportives, la natation Artistique, Eau libre et l'organisation des officiels.

1) Formation et aisance aquatique

La ligue a conduit une politique active de formation à différents niveaux :

Aisance aquatique : des actions de terrain ont été menées, notamment une immersion à Lifou ayant permis l'accompagnement d'environ 100 personnes, un stage avec l'USEP réunissant 120 enfants, ainsi que des formations à destination des enseignants d'EPS. Ces actions s'inscrivent dans une démarche pédagogique modernisée, fondée sur des approches scientifiques ;

Formation : neuf stagiaires ont obtenu le diplôme d'assistant moniteur. Par ailleurs, un partenariat avec l'ERFAN Bretagne a permis à huit stagiaires de valider le Bloc 4 du Brevet Professionnel, en l'absence d'offre locale certifiante ;

Interventions d'experts : les « Jeudis de la natation » ont permis aux entraîneurs de bénéficier de l'expertise de Richard Martinez et de Eric Reuillard sur les thématiques de l'académie de la natation et de l'accompagnement vers la performance.

2) Performances sportives et sélections internationales

L'année 2025 a été marquée par des résultats significatifs :

Mini-Jeux du Pacifique (Palau) : la sélection calédonienne a remporté 18 médailles. La préparation comprenait un stage de cohésion à Poé pour dix nageurs, ainsi qu'un stage intensif à Pouembout.

Championnats de Polynésie : neuf nageurs ont participé à cette compétition, intégrant également des temps d'entraînement au centre de performance de Tahiti ;

Records territoriaux : plusieurs records de Nouvelle-Calédonie ont été améliorés, notamment par Anaé Delande (400 m et 800 m), Aliki Delaval (200 m), John-William Dabin (100 m et 200 m nage libre) et Ethan Dumesnil (50 m et 100 m nage libre) ;

Niveau national et international : le Cercle des Nageurs Calédoniens s'est classé 3e club français lors des Championnats de France benjamins avec seulement trois nageurs engagés. Par ailleurs, Maxime Grousset a poursuivi ses performances de haut niveau sur la scène internationale.

3) Natation artistique

Au cours de la saison 2025, plusieurs actions ont été menées afin de structurer et développer la pratique, tant sur le plan sportif que sur celui de la formation. Les clubs ont ainsi poursuivi leur travail de formation des nageuses, en consolidant les acquis techniques et en favorisant l'accès à la compétition.

Sur le plan sportif, la discipline a été représentée au niveau international lors des Oceania, avec la participation de trois nageuses. Ces dernières ont obtenu des résultats encourageants, matérialisés par des médailles de bronze en solo senior (Elisa) et en solo junior (Lisa),

4) Eau libre

Quatre compétitions ont été organisées. Toutefois, certaines épreuves, notamment le format du 3 km en équipe, rencontrent une faible participation. La discipline est par ailleurs fortement impactée par les contraintes liées à la sécurité, notamment le risque requin, qui complexifie l'organisation et limite l'engagement des pratiquants.

5) Commission des officiels

Sous la responsabilité de Marianne Brou, la commission des officiels a assuré une activité soutenue :

Mobilisation : 91 officiels bénévoles ont été mobilisés sur 42 réunions de compétition. L'engagement de Raphaël Zanon est particulièrement souligné, avec une présence effective à 100% sur l'ensemble des réunions ;

Formation : un stage « recyclage – formation – cohésion » a été organisé à Poé, réunissant 15 juges-arbitres en natation course et 8 en eau libre ;

Contraintes fédérales : le nombre d'officiels inscrits sur les listes nationales a été réduit de 7 à 4, en lien avec la diminution du nombre de licenciés une demande de dérogation est en cours.

Ces rapports n'appelant aucun autre commentaire, l'ensemble des rapports d'activités de la saison 2024/2025 sont adoptés à l'unanimité.

7. Comptes financiers de l'année 2025.

Romain Chomoki expert-comptable a souligné une baisse globale des ressources propres, marquée par une diminution de 8 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

- Formation : ce poste est en forte chute, passant de 4,8 millions l'année passée à seulement 1,6 millions en 2025.
- Subventions : elles sont en nette régression. La participation de la Nouvelle Calédonie est passée de 6 millions en 2024 à 4 millions en 2025. Les subventions sur projets ont également diminué de 35 %, tombant à 5 millions.
- Les produits des licences progressent légèrement, et les ventes d'engagements en compétition restent globalement stables.

Compte de résultat 2025

LCN - COMPTE DE RESULTAT				
en KF	**31/12/2025**	**31/12/2024**	**Var° KF**	**Var° (%)**
Ventes d'engagements	3 724	3 658	67	1,8%
Produits des licences	3 136	2 883	253	8,8%
Formations	1 557	4 776	-3 219	-67,4%
Participation aux déplacements	850	936	-86	-9,2%
Chiffres d'affaires net	***9 267***	***12 253***	***-2 986***	***-24,4%***
Subvention Nouvelle-Calédonie	4 000	6 000	-2 000	-33,3%
Subvention ANS	5 191	8 729	-3 538	-40,5%
Subvention d'exploitation autres	1 000	600	400	66,7%
Transferts de charges d'exploitation	1 068	1 061	6	0,6%
FFN remboursement federal	695	764	-69	-9,0%
Autres produits	221	66	155	233,4%
Total pdts d'exploitation	***21 442***	***29 473***	***-8 031***	***-27,2%***

Analyse des Dépenses (Charges)

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 23 millions de francs.
- Masse salariale : Elle constitue l'essentiel des charges et reste stable avec deux équivalents temps plein (ETP).
- Achats et charges externes : Ce poste affiche une baisse de 4 millions de francs, expliquée par la fin de certains programmes et une réduction des frais de déplacement.

Compte de résultat 2025

LCN - COMPTE DE RESULTAT				
en KF	31/12/2025	31/12/2024	Var° KF	Var° (%)
Total pdts d'exploitation	***21 442***	***29 473***	***-8 031***	***-27,2%***
Variation de stock mat. prem.	179	-423	602	-142,3%
Autres achats, charges externes	12 521	16 630	-4 109	-24,7%
Salaires et Charges Sociales	14 255	14 693	-438	-3,0%
Dotations amort., dépréciations et provisions	540	889	-348	-39,2%
Autres charges	135	16	119	747,7%
Total charges d'expl.	***27 630***	***31 806***	***-4 175***	***-13,1%***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***-6 188***	***-2 332***	***-3 856***	***165,3%***
RESULTAT FINANCIER	***361***		***361***	
RES. COURANT AVANT IMPOT	***-5 827***	***-2 332***	***-3 494***	***149,8%***
Total produits except.	541	690	-149	-21,7%
Total charges except.	501	238	263	110,5%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***39***	***452***	***-413***	***-91,3%***
Utilisation des fonds dédiés	3 753	4 323	-571	-13,2%
Report des fonds dédiés		2 461	-2 461	-100,0%
PERTES	***-2 035***	***-18***	***-2 017***	

3. **Résultat de l'Exercice et Bilan**

- Trésorerie : Elle a subi une baisse importante de 13,5 millions de francs. L'expert-comptable explique que cette chute est principalement due au remboursement de 6 millions de francs de fonds dédiés non utilisés au gouvernement et à l'utilisation intégrale des fonds dédiés (programmes « aisance aquatique » et « tous en nage »), qui s'élevaient à 9 millions au début de l'exercice.

Les fonds propres de la ligue s'élèvent 22 millions de francs, ce qui permet d'absorber la perte de l'année.

L'expert-comptable a conclu en précisant que les comptes sont une « image figée » au 31 décembre 2025 et que les réserves actuelles permettent de faire face, tout en surveillant de près l'exploitation future.

Rapport du commissaire aux comptes.

Le commissaire aux comptes certifie que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine ainsi que de la situation financière de la ligue.

Il précise que sa mission consiste à attester de la fiabilité des comptes présentés, et non à se substituer à l'expert-comptable dans leur élaboration ou leur présentation.

Le commissaire aux comptes attire particulièrement l'attention de l'assemblée sur la question de la continuité d'exploitation :

La situation de la ligue demeure étroitement dépendante du contexte institutionnel et financier de la Nouvelle-Calédonie. Une dégradation significative des indicateurs financiers est constatée, notamment une diminution de la trésorerie de plus de 13 millions de francs CFP en un an. Cette baisse s'explique pour partie par le remboursement de 6 millions de francs CFP au Gouvernement (fonds antérieurement non utilisés), ainsi que par la consommation des fonds dédiés et la diminution des subventions.

Conventions réglementées et recommandations

Le commissaire aux comptes a présenté son rapport spécial sur les conventions réglementées, indiquant qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice entre la ligue et l'un de ses dirigeants.

Il a toutefois réitéré une recommandation relative au risque fiscal lié aux activités de formation, tout en précisant que celui-ci demeure, à ce stade, très limité.

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

La durée d'engagement avec le commissaire aux comptes étant arrivée à son terme, le président informe l'Assemblée qu'il lui appartient de se prononcer sur le renouvellement d'un mandat pour une durée de 4 ans.

Un débat s'est engagé sur l'opportunité de maintenir le recours à un commissaire aux comptes :

La ligue n'étant plus soumise à l'obligation légale de désignation (seuil de 18 millions de francs CFP de subventions publiques non atteint), le maintien de cette mission relève désormais d'un choix volontaire ;

Le coût annuel de la mission, compris entre 550 000 et 650 000 francs CFP, a été jugé significatif dans un contexte de déficit ;

Le président, s'est prononcé en faveur de son maintien, considérant qu'il constitue une garantie de transparence et de sécurité pour la gouvernance et les partenaires ;

À l'inverse, plusieurs clubs, ont estimé que le recours à un expert-comptable était suffisant et qu'une rationalisation des coûts était nécessaire.

L'assemblée a procédé au vote relatif à la poursuite ou non d'une mission de commissaire aux comptes au sein de la ligue.

La majorité des voix s'est prononcée en faveur de l'arrêt de la mission du commissaire aux comptes, dans un objectif de maîtrise des dépenses pour l'année 2026.

Abstention : 544 voix, Pour : 2092 voix ; Contre : 816 voix

8. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat. Quitus au comité de direction.

Les comptes annuels de l'exercice 2025 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Total Bilan	**26 451 392 Francs**
Produits d'Exploitation	**24 195 068 Francs**
Résultats net comptable déficitaire	**- 2 034 600 Francs**

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

Quitus est donné au comité directeur pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Pour 3452 voix ; abstention 0 voix, contre 0 voix.

9. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2026.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2026 de la Ligue Calédonienne de Natation est présenté à 30 millions de francs CFP.

Le président précise que le budget a été construit dans un contexte d'incertitude concernant les subventions publiques (Gouvernement et ANS).

Recettes propres : Elles sont estimées entre 7 et 8 millions de francs (licences et engagements). Une aide à l'emploi de notre fédération est en instance de contractualisation par ses services à hauteur de 3 millions de francs annuels pour soutenir les missions du conseiller technique.

Actions majeures : Le budget prévoit le financement des Océanias (mai), des championnats du Queensland (août) et d'un stage U13 (octobre).

Le poste le plus discuté a été celui de la « formation fédérale des bénévoles », doté de 6 148 000 francs.

En réponse au président du CNC, Stéphane Tichon a précisé que ce montant inclut la mise en place des nouveaux diplômes et les « Jeux de la natation », il a été précisé que ce budget intègre une grande partie de la rémunération du conseiller technique (entre 50 % et 70 % de son salaire), car son temps de travail est ventilé sur ces projets pour justifier les demandes de subventions.

Typhaine Quere (ONN) demande le détail du projet à 1 million de francs pour l'eau libre.

Le président répond que ce budget couvre l'organisation de quatre compétitions, incluant les frais de la Croix-Rouge, les dédommagements en carburant pour la sécurité en mer, les locations de véhicules et les récompenses.

Le débat se poursuit sur les compétitions « eau libre », Le format du 3 km en équipe (où les nageurs doivent nager ensemble) est jugé peu attractif et manque de succès chez les adultes. Les clubs rapportent que les nageurs ne sont pas motivés par ce type d'effort collectif et préfèrent les formats de course plus traditionnels.

Le risque requin est identifié comme le frein principal à la pratique en mer. Il engendre une forte réticence des parents à laisser leurs enfants nager en milieu naturel.

Stéphane Delande précise que cette situation pousse la ligue à réfléchir à de nouveaux sites de pratique ("se projeter ailleurs" Yaté par exemple) pour assurer la pérennité de la discipline.

Le président souhait rappeler que l'organisation de ces épreuves, repose sur un noyau très réduit de quatre personnes seulement. IL regrette que les clubs soient « minimalistes » dans leur participation à l'installation logistique des compétitions, pesant ainsi sur le coût et la complexité de l'organisation pour la ligue.

Typhaine Quéré regrette que seul le championnat de 5 km, distance importante pour les sélections, n'est prévu qu'une seule fois dans la saison (en novembre à Yaté).

Le président du CNC regrettent que le BP 2026 ne soit pas accompagné de « fiches actions » précises avec des indicateurs de réussite, ce qui rend les chiffres difficiles à interpréter.

Les clubs ont exprimé le souhait d'être associés à la construction budgétaire via des réunions de coordination en amont de l'assemblée générale. Ils estiment que cela faciliterait l'approbation du budget en alignant mieux la politique de la ligue sur les besoins réels des clubs.

L'assemblée générale valide le budget prévisionnel 2026

Unanimité de 3452 voix pour.

10. Questions diverses.

Pas de questions diverses inscrites à l'ordre du jour.

Allocutions des Partenaires et Clôture.

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie, Représenté par monsieur Sébastien Guagenti

Monsieur Guagenti, remercie le président pour l'invitation et la bonne tenue de l'assemblée, Bien qu'il reconnaisse une baisse globale des budgets du gouvernement, il évoqué des « erreurs stratégiques » dans certaines demandes de subventions passées. Il propose de travailler directement avec le conseiller technique de la ligue pour optimiser les futurs dossiers afin de capter davantage de financements.

Il explique que l'année 2026, étant une année de Jeux (Mini-Jeux de Palau), les financements ont été massivement fléchés vers la performance, ce qui a pu bloquer d'autres lignes de financement.

Il annonce une nouvelle concernant la volonté du directeur de la DJS NC de doter 10 ligues sportives de cadres techniques. La natation, ayant déjà une structure et une stratégie définie, serait considérée comme prioritaire pour ce dispositif.

Enfin il félicite la ligue pour la rigueur de sa gestion, précisant que des comptes validés et certifiés facilitent grandement l'octroi de subventions.

CTOS (Comité Territorial Olympique et Sportif), représenté par madame Joëlle Le Bréus, remercie

le président pour l'invitation et la bonne tenue de l'assemblée, et souligne que mobiliser 91 bénévoles sur une année est une performance « énorme », tout en s'inquiétant de la difficulté de renouveler ce vivier, notamment lorsque les parents n'ont plus d'enfants dans les bassins. Elle Félicite Raphaël pour sa présence effective à 100% sur l'ensemble des réunions et pour son engagement

Elle rappelle que la natation est l'une des disciplines les plus pourvoyeuses de médailles pour la Nouvelle-Calédonie lors des Jeux du Pacifique, et averti que les prochains Jeux à Tahiti en 2027 seront « extrêmement compliqués » face à une délégation tahitienne en forte progression, puis réaffirme que le CTOS restera aux côtés de la ligue pour cette « bataille ».

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges.

Les participants sont ensuite cordialement invités à partager un moment de convivialité autour d'un rafraîchissement.

Fin de séance à 20h00

Le secrétaire général adjoint, **Le président,**

Raphaël ZANON **Jean-Claude ROBIN**

